

Viv'Awans

Bulletin communal



Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be

CPAS

**Nouvelle adresse : rue de Bruxelles,
174 bte K 1^{er} étage - 4340 Awans**

Tél. : 04/246.07.31

Nouvel e-mail : cpas@awans-cpas.be



- École communale d'Awans, une école qui bouge
- Police de proximité et Caméra de surveillance
- Awans Games Day

Hubo

www.hubo.be

Valable jusqu'au
15/08 /2021

-15%
SUR 1 TICKET

- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 15% sur tout l'assortiment.
- * Seulement valable du 15/06/2021 au 15/08/2021 dans tous les magasins Hubo
- * Max 1 bon par client
- * Non cumulable avec les articles dans notre dépliant, d'autres réductions et promotions, tous les combustibles gaz, les vélos électriques, les tondeuses robots, la Carte Cadeau Hubo et tous les paquets Box&Go.



CODE DE REDUCTION EN LIGNE

UM54VVT9



5 400620 105614



BON DE REDUCTION



Say it in English

with Kids&Us*!
language school



Dans votre centre

L'ANGLAIS À PARTIR DE 1 AN

À la maison



Inscriptions Ouvertes
Année scolaire 2021-2022



Kids&Us Awans · Rue Chaussée 62 · 4342 Awans · T. 0476 68 76 31 · awans@kidsandus.be

Cher.es Awansois.es,

La Covid fait partie intégrante de cet édit depuis une année. J'espère sincèrement que celui-ci sera le dernier y faisant référence.

En effet, la vaccination est en cours. À ce jour, plus de 40 % de la population awansoise a été vaccinée. La vaccination pourrait nous amener à reprendre notre vie normale d'ici le mois d'août-septembre.

Je me vois écrire d'ici quelques mois sur les futures manifestations de la commune d'Awans, sur nos projets qui avancent et sur nos rencontres avec les awansois.es. C'est évidemment ça, le cœur de notre beau village. Si la Covid semble s'éloigner, je n'oublie pas celles qui nous ont aidés il y a un an, à fournir des masques à l'ensemble de la population. À cette époque, le masque était une denrée rare et chère.

Ce sont évidemment nos couturières qui ont confectionné des masques afin de vous protéger.

Il me semble important de les mettre à l'honneur en citant leur nom :

Muriel Bolsae, Aline Cailleau, Sylvie Champeau, Francine Collin, Liliane Docquier, Mireille Goossens, Marie Hody, Maria La Mattina, Delphine Lambert, Sylvie Leduc, Ghislaine Libioul, Monique Miocque, Frédéric Monsieurs, Sophie Nyssen, Corinne Pardon, Lenna Pierre, Mireille Ramaeckers, Huguette Raskin, Maryse Raskin, Chantal Robyns, Anita Roman, Lucia Scaduto, Angélique Tabury, Jacqueline Thomas, Chrisitina Thomassen, Marie Ghislaine Vilenne et Kaline Zeina.

Merci à vous, merci pour votre travail bénévole et merci de votre aide pour l'ensemble des awansois.es.

Comme toujours, malgré la Covid, la Commune d'Awans a continué son travail en votre faveur.

Ainsi, vous aurez pu constater que les travaux pour la salle de village ont commencé. Cette salle permettra d'accueillir de nombreux événements en faveur des awansois.es avec une capacité de plus de 300 personnes assises. La fin des travaux est prévue pour le premier semestre 2022.

Vous verrez également dans ce bulletin communal que nous avançons sur le projet de la future nouvelle maison communale. L'auteur de projet a été désigné et vous pouvez trouver dans les pages qui suivent l'esquisse du projet.

Enfin, la Commune d'Awans a souhaité moderniser son image. Un nouveau logo vous sera donc présenté prochainement. Nous avons souhaité, à travers celui-ci, mettre à l'honneur la future maison communale qui sera le lieu de tous les Awansois.es ainsi que les différentes entités de notre commune. Nous profiterons de ce nouveau logo pour revoir l'entrée et l'accueil de nos différents villages. Ces projets verront le jour dans les prochains mois.



À l'avant plan, de gauche à droite : Françoise Claessens-Infantino, présidente du CPAS, Jeunesse, Droit des femmes, PMR et Égalité des chances ; Thibaud Smolders, bourgmestre, Urbanisme et Budget ; Samuel De Toffol, échevin des Affaires économiques, Finances et Sports. À l'arrière plan, de gauche à droite : Éric Dechamps, directeur général ; Maurice Baldewyns, échevin du Logement et du Bien-être animal ; Lucienne Bouveroux-Vanhove, échevine de l'Enseignement et des Affaires sociales ; François Lejeune, échevin des Travaux et de l'Environnement.

Thibaud SMOLDERS, Bourgmestre

s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• CPAS : mot de la présidente, Françoise Claessens-Infantino	11
• Le projet de la maison communale et du CPAS avance !	4	• AWANS GAMES DAY	11
• Comptes 2020 de la commune d'Awans : en boni, mais de nombreuses inquiétudes	4	• Stages été	11
• Maison de village	5	• Remerciements aux bénévoles	12
• Groupe de Travail Agriculture (GTA)	5	• Life box bilan	12
• Focus sur nos sentiers	5	• 6 nouvelles boîtes à livres sur votre Commune !	12
• Le Tumulus à Othée	5	• Les caméras de surveillance	12
• Stérilisation des chats errants, comment procéder ?	5	• Votre quartier, c'est la priorité des inspecteurs de police de proximité	13
• Refuge Mustela	6	• Viv'Agenda	14
• Zoom sur les hébergements touristiques de type Airbnb, gîte, chambre d'hôtes, etc.	6	• AWANS : la Fédération Nationale des Combattants s'est mise en mode « virtuel »	14
• Présentation de la nouvelle équipe de l'Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège »	6	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	14
• École communale d'Awans : une école qui bouge	8-9	• Décès du 01/01/2021 au 31/03/2021	14
		• Naissances du 01/01/2021 au 31/03/2021	14

Le projet de la maison communale et du CPAS avance !

Nous vous l'annonçons il y a quelques mois : le Conseil communal a décidé de regrouper les services communaux et ceux du CPAS dans un seul et même bâtiment, accueillant et fonctionnel.

La procédure de concours a abouti à la désignation d'un groupement d'auteurs de projet, composé de deux bureaux d'architecture (V+ et Karbon) et d'un bureau d'étude paysagère (Menzel).

Ceux-ci ont conquis le jury – composé de représentants communaux, du CPAS et d'experts – avec un projet qui prend le parti de conserver l'actuelle maison communale et de l'agrandir. Depuis la rue des Écoles, un porche

permettra de passer au travers du bâtiment pour accéder à un grand espace vert, lequel sera également accessible depuis la rue de l'Église, à côté du Hall omnisports.

La proposition choisie a été conçue uniquement sur base du cahier des charges validé par le Conseil, sans échange possible à cette étape de la procédure. Elle va donc maintenant évoluer sur base des remarques de l'administration et du CPAS pour coller au plus près des besoins des utilisateurs et des futurs visiteurs.

L'ambition de tous est de faire avancer ce projet au plus vite !



Comptes 2020 de la commune d'Awans : en boni, mais de nombreuses inquiétudes

Nous avons tous vécu une année difficile en 2020 avec la pandémie de la Covid 19. Nous avons tous été touchés, c'est le cas également des finances communales. Malgré la situation compliquée, l'exercice 2020 de la commune d'Awans se clôture avec un boni de 173 207,23 € soit 11 139 825,21 € en dépenses et 11 313 032,64 € en recettes.

Au niveau des dépenses ordinaires, nous avons connu une augmentation de 168 476,65 € des dépenses de personnel par rapport à 2019, il s'agit d'un équivalent temps plein supplémentaire. Les dépenses de personnel représentent 37,36 % des dépenses ordinaires.

Les dépenses de fonctionnement ont sensiblement augmenté (augmentation de 125 448,02 € p.r. à 2019). Cette hausse s'explique principalement par des dépenses « one shot » comme l'achat d'un nouveau logiciel salaire ou l'entretien des corniches. Les dépenses de transfert ont augmenté suite à la volonté du Collège d'aider les acteurs économiques en difficulté par des primes à l'horeca ou aux métiers de contact (71 000 €), au choix de distribuer des chèques commerce à la population quand tous les commerces seront réouverts (200 000 €), au souci d'aider davantage les clubs sportifs (+ 10 000 €).

Au niveau des recettes ordinaires, les principales variations sont une diminution de près de 5000 € de recettes de transferts (impôts et redevances) et des recettes de dettes. La baisse des recettes des impôts s'explique par une diminution du rendement des additionnels au précompte immobilier et à l'impôt

des personnes physiques. Pour ces derniers, le tax shift décidé à l'époque par le gouvernement Michel est une hypothèse plausible pour expliquer le tassement de ces recettes. Les recettes de dettes, essentiellement composées des dividendes des intercommunales dans lesquelles la Commune a des participations, se sont fortement contractées en 2020 (- 146 793,67 € p.r. à 2019). Cette situation s'explique notamment par l'absence de dividende d'Enodia (Ex-publifin) en 2020.

En conclusion, nous pouvons remarquer que les dépenses ont enregistré une hausse suite à des actions de soutien Covid, mais également suite à un investissement dans le personnel communal. Nous avons connu une pression accrue sur les recettes en 2020. Celle-ci va continuer à se faire sentir dans les prochaines années suite à la crise de la COVID 19.

Nous veillerons à être vigilants afin que le pouvoir communal puisse encore et toujours assurer au mieux ses missions en gardant des finances saines ne grevant pas les politiques futures.

En ce qui concerne le service extraordinaire, nous continuons à investir dans le matériel communal. Vous avez sûrement vu dans votre rue passer la balayeuse qui était un investissement datant de 2019. Nous avons également investi en 2020 dans un nouveau tracteur avec une barre faucheuse pour que notre personnel puisse aménager les abords de nos routes. En 2020, le Collège communal a investi pour le remplacement progressif des luminaires actuels par du Led. Voici quelques-uns des investissements communaux qui permettent d'améliorer la qualité de vie de tous.

RURALITÉ

Maison de village

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons le début des travaux de la future maison de village sur l'ancien site de la salle des Loisirs, rue Noël Heine !



Groupe de Travail Agriculture (GTA)

Le 28 septembre 2020, les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ont décidé de lancer un Groupe de Travail « Agriculture » suite à la présentation de l'Agence de Développement Local (ADL) et dont un des points était la création d'une plateforme d'échanges avec le milieu agricole. L'objectif de ce groupe est de faciliter les échanges entre la Commune et le monde agricole ainsi que de favoriser l'émergence de projets. La Fondation rurale de Wallonie, organisme qui suit la Commune dans la concrétisation de son Plan Communal de Développement Rural, chapeaute également ce GTA. Ce 1^{er} avril 2021, de nombreux agriculteurs et membres de la

CLDR étaient présents pour le lancement officiel de ce groupe de travail qui a été un franc succès.

Quatre projets ont déjà été plébiscités lors de cette première rencontre et verront le jour dans les prochaines semaines. Envie d'être informé ? Vous pouvez contacter le service de l'Environnement au 04/364.06.33 - env@awans.be ou l'ADL au 04/257.71.62 - info@adl-awans.be

Focus sur nos sentiers

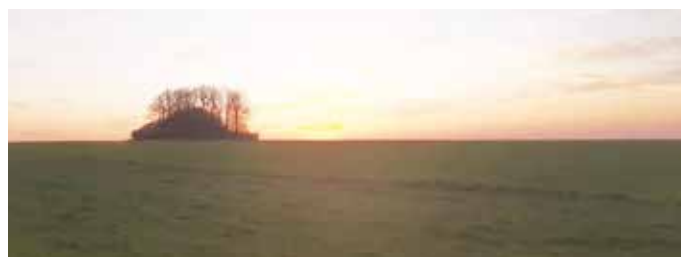
Le Collège communal a le désir de mettre en évidence, lors de la « Semaine des Sentiers » en octobre, ces chemins parfois oubliés ou du moins peu fréquentés. Le sentier Monville ou la Rouwalète à Othée, cela ne vous dit rien ? Venez les (re)découvrir avec votre bulle en octobre (les informations vous parviendront dans le courant du mois de septembre). D'autres sentiers existent également dans le village d'Awans. Demandez le feuillet « Sur les traces des Awans et des Waroux » au service de l'Environnement (04/364.06.33 ou env@awans.be).



PATRIMOINE - Le Tumulus à Othée

Extrait des « Rues d'Awans » de M. Nicolas RADOUX, 2001

D'origine romaine, le tumulus a 15 mètres de hauteur, avec une base de 900 m². Lors d'un passage au château de Hamal, en 1747, le roi de France Louis XV y fit pratiquer des fouilles. On n'y découvrit ni sépulture ni objet quelconque. On en a conclu qu'il n'était qu'un observatoire d'où le colon surveillait l'ennemi et, à l'aide de sémaphores (bras articulés), transmettait des messages. À proximité du tumulus, sur la ligne de crête, ont été découverts les restes d'une villa gallo-romaine qui aurait été incendiée par les Germains, sous le règne de Marc Aurèle, en 176 de notre ère. Le nom d'Othée dériverait d'Altacus, villa sur la colline ! C'est sur cette ligne de crête, entre le tumulus et le village d'Othée, qu'étaient positionnés les Liégeois lors de la bataille de 1408 ». Vous désirez plus d'info sur la Bataille d'Othée qui a eu pour toile de fond le tumulus ? Suivez le lien : <http://perso.infonie.be/lie-ge06/09neufc.htm>



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Stérilisation des chats errants, comment procéder ?

Vous désirez faire stériliser gratuitement un (ou plusieurs) chat(s) errant(s) ?

Pour cela, vous devez obtenir un formulaire d'accompagnement (un pour chaque animal) auprès du service du Bien-être Animal. Vous pouvez également emprunter une cage de trappage (pour 15 jours au maximum).

Une fois muni du chat errant et du formulaire, il vous faudra prendre rendez-vous auprès du vétérinaire officiant, à savoir : clinique LUCAS, rue de Bruxelles, 98 à 4340 AWANS, 04/239.99.99. Le formulaire devra obligatoirement être rendu au service du Bien-être Animal, dûment complété afin de pouvoir bénéficier gratuitement des soins.

Service du Bien-être Animal : 04/364.06.33 ou env@awans.be



Refuge Mustela

Votre Administration communale vient de conclure une convention de partenariat avec l'asbl MUSTELA qui prend en charge des furets errants ou saisis auprès de leurs propriétaires sur le territoire de la commune.

L'asbl assurera aux animaux recueillis, les soins et l'hébergement dont ils ont besoin, et mettra tout en œuvre pour identifier le propriétaire de ceux-ci. Si un animal errant doit être conduit chez un vétérinaire, les frais seront supportés par l'association MUSTELA.

Et, bonne nouvelle : le refuge s'implante dans le village de Villers-l'Évêque !

Suivez leurs news sur leur page Facebook : ASBL Mustela.



Zoom sur les hébergements touristiques de type Airbnb, gîte, chambre d'hôtes, etc.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, vous exploitez ou comptez exploiter un hébergement touristique de type Airbnb, chambre d'hôtes, gîte, établissement hôtelier, meublé de vacances, camping à la ferme, etc., vous devez le déclarer. La déclaration d'exploitation est une déclaration sur l'honneur qui doit être réalisée avant toute mise en location. Elle porte sur 4 conditions :

- détenir une attestation de sécurité incendie ou une attestation de contrôle simplifiée délivrée par le Bourgmestre (contacter le service communal Prévention Incendie – 04/364.06.18) ;
- la durée du séjour ne peut être inférieure à 1 nuit ;
- l'exploitant dispose d'une assurance responsabilité civile « exploitation » qui le couvre, ainsi que ses employés, en cas de dommage causé par sa faute au touriste ;
- ne pas avoir été condamné en Belgique, conformément à une décision coulée en force de chose jugée prononcée en Belgique pour une infraction qualifiée ou prononcée à l'étranger (voir Code pénal). Pour les hébergements touristiques autorisés avant le 1^{er} janvier 2017 par le Commissariat général au Tourisme, la

déclaration doit être réalisée au plus tard avant l'échéance de l'autorisation en cours. La déclaration sur l'honneur peut être vérifiée à tout moment par le Commissariat général au Tourisme. En cas de contrôle, il sera vérifié :

- le respect des normes de sécurité incendie : une copie de l'attestation de sécurité incendie ou de l'attestation de contrôle simplifiée ;
- l'absence de condamnation pénale : un extrait de casier judiciaire destiné à une administration publique et délivré depuis moins de six mois au nom de l'exploitant de l'hébergement touristique ;
- la souscription de l'assurance RC : l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour les dommages causés par la ou les personnes en charge de l'exploitation de l'hébergement touristique. En cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration, des sanctions sont prévues. Un délai de mise en ordre peut être accordé. Passé ce délai, le Commissariat général au Tourisme dressera procès-verbal, adressé au Parquet. En cas d'absence de réaction du Parquet, une amende administrative d'un maximum de 25 000 euros pourra être



appliquée. Celle-ci pourra être doublée en cas de récidive endéans les trois ans.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- le service communal : Carine LEUS – Tél : 04/364.06.18 – Email : carine.leus@awans.be ;
- la Direction des Hébergements touristiques du Commissariat général au Tourisme
- la Cellule Déclaration - Tél : 081/32.57.26
- email : declaration@tourismewallonie.be

> onglet « Hébergements touristiques en Wallonie », sous-onglet « Sécurité Incendie ».

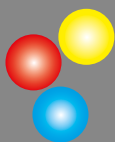
Présentation de la nouvelle équipe de l'Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège »

L'équipe de l'AIS est à votre service au 04/353.35.10 (de g. à d.) Joseph Busogoro – secrétaire ; Laura Gara – assistante sociale ; Maurice Baldewyns – vice-président ; Gregory Philippin – président ; Michel Alaimo – vice-président ; Laurence Joachim – référente technique ; Yves Maglio – agent technique. Suite à l'Assemblée Générale, nous tenons à vous informer que nous continuerons sur notre lancée sans la moindre intervention communale quant aux frais de fonctionnement pour 2021. Nous logeons 140 familles.

Maurice Baldewyns, vice-président, échevin en charge du Logement à la Commune d'Awans, remercie et félicite le

personnel de l'AIS pour son travail et son dévouement. Merci aux administrateurs pour leur confiance.





Jean LEBLOIS
Gérant



04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie

PARTENAIRE de



PRIMAGAZ

Le gaz à disposition
même si le gaz naturel
n'est pas disponible.

CLIMATISATION POMPES À CHALEUR

EN COLLABORATION
AVEC JEAN PAUL LEBLOIS
EAU ET CHALEUR

PARTENAIRE de



Protéger votre
installation du calcaire.



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be

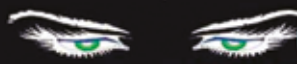
Viv'Awans 42-04



EFFETS D'OPTIQUE

Rue des Moulins, 15 • 4342 Hognoul
T/F : 04.257.67.37

*** À votre disposition
notre E-Shop Lentilles ***



OPTIQUE NERVI

Grand'Route, 72 • 4400 Flémalle • Tél./Fax : 04.234.12.13

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliège.be

Le spécialiste, depuis 1996, en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

alain mikli
paris



-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte

CENTRE INFIRMIER D'AWANS
LEFIN PASCALE



SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 7J/7
INFIRMIÈRE CONVENTIONNÉE TOUTES MUTUELLES



Humanité



Qualité



Disponibilité

**PRISES DE SANG, SOINS INFIRMIERS
AU CENTRE ET À DOMICILE**

**DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 7H À 11H**

**LE SAMEDI
DE 7H À 10H**

**SUR
RENDEZ-VOUS**

Toujours à la même adresse

Rue de Bruxelles 143A
4340 AWANS

0479 21 33 64
lefinsad@live.be



JEAN-MARY
Lucas
CENTRE VÉTÉRAIRE

**CONSULTATIONS
PRESTÉES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

04/239 99 99

Viv'Awans 42-22

Viv'Awans 42-27

4 implantations maternelles et primaires

AWANS

Rue N. Heine 3b
4340 Awans
P : 04/246 18 53
M : 04/247 10 59

FOOZ

Rue François Hanon, 35
4340 Awans
04/250 11 18

OTHÉE

Rue Paul Streeel, 1-3
4340 Awans
P : 04/257 55 66
M : 04/257 59 75

VILLERS-L'ÉVÊQUE

Rue Rond du Roi Albert 4
4340 Awans
P : 04/257 41 01
M : 04/257 58 73

Une école en forme



Je cours pour ma forme



Tous à la piscine !



Psychomotricité



Initiation au tennis



Achat de fruits au marché local



Fabrication de jus de pomme



Un fruit gratuit le mercredi



De bonnes habitudes alimentaires



Le brossage des dents

Une école citoyenne



Armistice. Commémoration



Conseil communal des Enfants



Noël solidaire : cartes de vœux pour nos aînés



En pyjama par solidarité avec les enfants malades !



Le langage des signes



Vers l'égalité des genres



Au quotidien...

École commun

Une école

Année scola

Une école en action pour sa Planète



Opération zéro déchet



Fabrication de boules de graisse pour nourrir les oiseaux



Mieux connaître la nature pour mieux la respecter !



Atelier jardinage



Une école ouverte sur « le monde » et la Culture



Classes de dépaysement. Palogne (P3-P4) et à Namur (P5-P6)



Sorties pédagogiques



Visite de musées, d'expositions



Théâtre Jeune public



Atelier « Jeunesses musicales »



Spectacle musical

Une école où l'enfant construit ses apprentissages



Vivre les mathématiques



Ateliers scientifiques



La lecture libre



Atelier lecture : Prix Versele



Vers l'écrit...



Atelier écriture : la BD

Une école numérique



TBI, tablettes et ordinateurs : des outils pédagogiques motivants au service des apprentissages

École d'Awans
qui bouge !

Année 2020-2021*

Une école qui bouge... mais aussi une école à caractère familial où votre enfant n'est pas un numéro !

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le bureau de la Direction scolaire au n° 04/ 364 06 56 – 54.

Inscriptions pour la prochaine rentrée : jusqu'au 6 juillet et à partir du 17 août, Place communale, 2 – 4340 Awans.

Rencontre avec les enseignants : les lundi 23 et mardi 24 août, de 16 à 18h, dans chaque implantation.

Une école en fête



Halloween



Saint-Nicolas



Noël



Carnaval



La fête... au quotidien

*Certaines activités présentées n'ont pu être programmées cette année pour raisons sanitaires (Covid-19) mais nous nous réjouissons de les revivre à nouveau !

ÉPICERIE FINE ITALIENNE
SPECIALISÉE BIO

Più Sani

TOUS NOS PRODUITS SONT ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET NOUS PROPOSONS DES PRODUITS SANS GLUTEN ET SANS LACTOSE.

TOUTES NOS CHARCUTERIES, SANS GLUTEN ET SANS LACTOSE, SONT FABRIQUÉES NATURELLEMENT PAR DES ARTISANS.

CAFÉ, CONFITURES, MIEL, THÉ, HUILE, VINAIGRE, RIZ, PÂTES, ÉPICES, SAUCES, FARINES, LÉGUMINEUSES, BOISSONS SOFTS, VINS, FROMAGES, CHARCUTERIES,...

04/374.19.51 • PIUSANI.LG@GMAIL.COM

f PIU SANI a PIUSANI.LG i PIUSAN.LG

📍 RUE DE BRUXELLES 155D, 4340 AWANS BELGIQUE

Distributeur officiel de Sicilia in Bio en Belgique
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9H30 À 18H30 ET LE DIMANCHE DE 10H À 18H30

isabelle Leduc

spécialiste en réflexologie et soin énergétique reiki



Élimine le stress, soulage la douleur, dégage du poids d'un deuil, apporte un bien-être...

Sur rendez-vous

04/257.54.27 • 0472/45.40.19



Rue Lambert Macours 41 - 4340 Othée

Viv'Awans 42-14

eau chaleur
CHAUFFAGE • SANITAIRES • CLIMATISATION
EMERGES NOUVELLES
04/227 23 25
www.eauetchaleurjpl.be

Leblois
Jean Paul
eau&chaleur

CHAUFFAGE
MAZOUT - GAZ
POMPE À CHALEUR
CHAUFFAGE SOL

SANITAIRE
MONTAGE
TRANSFORMATION
RÉPARATION

CLIMATISATION

04 227 23 25 **DEVIS GRATUIT**
eauetchaleurjpl@gmail.com

Viv'Awans 42-18

CARROSSERIE TOMAGRA
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08



Rue Chaussée, 92 • 4342 Hognoul • carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)

Viv'Awans 42-11

JM **S.A. TRAVAUX PUBLICS**
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Pellets et bois de chauffage

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Viv'Awans 42-02

Entreprise générale de construction

 **KMREALISATIONS**
Entreprise générale de construction

0474/297.037

www.kmrealisations.be • Info@kmrealisations.be

58 rue Chaussée • 4342 Awans

Viv'Awans 42-21b

Mot de La présidente, Françoise Claessens – Infantino

En cette année 2020 si particulière, le CPAS a été **monopolisé par la gestion de la crise sanitaire et sociale**, à tous les niveaux de pouvoir.

Sur le terrain, le CPAS a joué un rôle

primordial, et continue de le jouer, en tant que « service essentiel » officiellement reconnu comme tel.

« À cet égard, je rappelle avec insistance qu'il est **primordial de considérer les travailleurs sociaux, à tout le moins celles et ceux de la première ligne, comme personnes indispensables dans la gestion de la crise.**

Depuis un an, un fil d'infos spécial « Covid-19 » a été lancé et actualisé en continu, qui regroupe toutes les informations utiles « au monde social ».

Même si cette crise a éclipsé de nombreux dossiers « courants », le **nombre de nouveaux dossiers a doublé en 2020.**

À propos de « l'après-Covid », le CPAS estime que **l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI, de 2020 à 2022, devrait s'établir entre 15 et 30 %, sans compter**

l'augmentation du nombre d'aides sociales complémentaires).

C'est pourquoi si vous êtes touché par la crise du Covid, le CPAS d'Awans peut vous aider :

Pourquoi ? Une aide financière ; un soutien dans vos démarches administratives ; des factures impayées ; une diminution de vos ressources ; une aide alimentaire ; une aide numérique ; etc.

Comment ?

Par téléphone : **04/246.07.31** en tapant 4 pour l'accueil.

Par mail : cpas@awans-cpas.be

Afin de fixer un rendez-vous.

Quand ?

Mardi et mercredi de **9H à 11H30** - jeudi de **13H30 à 16H00**

Le CPAS d'Awans est à vos côtés pendant cette crise. N'hésitez pas à demander de l'aide, nous sommes là pour vous.



Le Service Jeunesse n'avait pas envie d'annuler une deuxième fois le super projet qu'il prépare depuis des mois !

Donc, cette année, le AWANS GAMES DAY aura bien lieu !

MAIS... de manière « virtuelle »

En effet, le 28 août prochain, deux grands tournois « Fortnite » seront organisés pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Outre quelques capsules et conférences en matière de prévention sur les dangers des jeux vidéo, nous laisserons 200 joueurs de tous âges s'affronter dans ce jeu très populaire.

Que tu sois connecté via une X-BOX, une PS ou un PC, tu pourras participer et tenter de gagner des supers lots de Gamer !

Pour avoir toutes les infos et pouvoir t'inscrire, rejoins-nous sur la page Facebook « Awans – Affaires sociales, Jeunesse et Culture » ou sur la Page « Commune d'Awans ».

Stages été

Le carnet de stage d'été est disponible !!! Reprenant une multitude de stages organisés au sein de la Commune, ce carnet est distribué en toutes-mallettes dans toutes les écoles du territoire. Il se trouve également sur notre page Facebook « Awans – Affaires sociales, Jeunesse et Culture » ou « Commune Awans ». Vous pouvez également vous le procurer par mail solene.dallemagne@awans.be ou par téléphone au : 04/257.46.03



Remerciements aux bénévoles

La Commune d'Awans tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité. D'abord pour le service de courses lors du premier confinement et, pour le moment, pour le transport des personnes isolées vers les centres de vaccination.

UN TOUT GRAND MERCI !

Restons solidaires !

Si vous avez un peu de temps en journée pour aider bénévolement les personnes à se rendre au centre de vaccination, inscrivez-vous auprès du service social au 04/257.46.03

Si vous êtes convoqué dans un centre de vaccination, mais que vous n'avez pas les moyens de vous y rendre, inscrivez-vous auprès du service social au 04/257.46.03

Le service social communal se chargera de coordonner les trajets en toute sécurité avec les bénévoles. **Infos** : service des Affaires sociales au 04/257.46.03



Life box bilan

Depuis le lancement de l'opération Lifebox en janvier 2021, la Commune a distribué près de 320 boîtes à nos aînés âgés de 70 ans et plus. Un réel succès, donc !

Nous vous rappelons que la box peut également être distribuée à toute personne vivant seule ou qui rencontre des problèmes de santé et/ou qui est porteuse d'un handicap.

N'hésitez donc pas à nous contacter au 04/257.46.03 pour en faire la demande pour vous ou un de vos proches, voisins, famille, etc..

Nous vous rappelons le principe :

Une boîte dans votre frigo qui peut vous sauver la vie !

C'est une boîte jaune qui contient toutes vos informations sociales et médicales à l'intention des services de secours, de



votre médecin, d'une infirmière... Cette boîte servira à ces différents intervenants si vous n'êtes pas en mesure de répondre aux questions parce que, par exemple, vous avez fait un malaise ou vous êtes confus.

Ainsi, toute personne âgée et/ou seule et/ou atteinte d'une maladie grave et/ou en perte d'autonomie, susceptible d'être victime d'un malaise ou d'un accident, place cette boîte dans son frigo. Facilement reconnaissable grâce à un autocollant fluo, cette boîte est de nature à résoudre bien des problématiques auxquelles

les urgentistes sont régulièrement confrontés.

Infos : service des Affaires sociales – Plan de Cohésion sociale : 04/257.46.03

6 nouvelles boîtes à livres sur votre Commune !

« Je prends ! Je donne ! J'échange ! »

À l'initiative du Conseil communal des Enfants, nous avons 5 boîtes à livres dans nos villages : il était temps de les remplacer, car elles avaient beaucoup souffert du climat belge.

Le principe : l'échange. Tout le monde peut prendre le livre qu'il souhaite et le remplacer par un autre (en bon état !), ou le remettre après sa lecture. Simple et Gratuit !

Les boîtes à livres ne sont pas des poubelles. Respectez-les !

Et n'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti !



Où se trouvent les 6 boîtes à livres ?

Othée : école communale primaire
Villers l'Évêque : école communale primaire

Hognoul : Foyer culturel

Foos : école communale

Awans : administration communale et Hall omnisports.

Une initiative du service des Affaires Sociales, de la Jeunesse et de la Culture de la Commune, en partenariat avec le Foyer culturel. Plus d'info au 04/257.46.03



Les caméras de surveillance

La loi caméras du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance a été profondément modifiée par la loi du 21 mars 2018, entrée en vigueur le 25 mai 2018.

En tant que possesseur de caméras de surveillance, cette loi vous impose de :

1. Déclarer vos caméras de surveillance via le guichet électronique www.declaration-camera.be;
2. Tenir un registre des activités du traitement des images (contenant les informations définies par l'arrêté royal du 8 mai 2018) et le mettre à la disposition de

l'autorité de protection des données et des services de police sur demande ;

3. Apposer un pictogramme à l'entrée du lieu surveillé.

Quelles caméras ?

La loi caméras s'applique *aux caméras de surveillance*, ce qui signifie qu'elle ne vise



que les caméras installées et utilisées pour le contrôle et la surveillance des lieux, pour notamment prévenir, constater ou déceler des infractions contre les personnes ou les biens.

Qui est concerné ?

- Le particulier qui installe une caméra pour surveiller l'entrée de sa maison ou le jardin autour de sa maison ;
- Le gérant d'un magasin qui installe une caméra de surveillance pour surveiller sa vitrine ou les rayons du magasin ;
- Les entreprises qui installent des caméras pour prévenir leurs bâtiments contre le vol, les dégradations, les effractions...

Seule exception : la personne physique qui installe, à l'intérieur de son habitation privée, une caméra de surveillance, à des

fins personnelles et domestiques.

Besoin de soutien dans l'application des règles relatives à l'installation et l'utilisation de caméras ?

Nous vous invitons à prendre contact avec nos conseillers en technoprévention, Madame Pauline Liebens ou Monsieur Dominique Geuzaine, via le numéro de téléphone suivant : 04/225.57.70.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le sujet et notamment sur les trois démarches imposées par la loi, vous pouvez également consulter la brochure « *Vous possédez une caméra de surveillance ?* » disponible sur le site internet www.besafe.be.

Si vos questions concernent l'application de la loi caméras, vous pouvez aussi

envoyer un mail à l'adresse loicameras@ibz.fgov.be.

Si vous avez une question sur la déclaration ou besoin d'aide pour compléter le formulaire en ligne, le helpdesk « caméra » est à votre disposition du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 au numéro 02/739.42.80 ou par e-mail à l'adresse helpdeskcamera@eranova.fgov.be.

Nous tenons à vous informer/rappeler que :

- Nul ne peut être filmé à son insu ;
- Pénétrer sur un site au-delà du pictogramme vaut accord d'être filmé ;
- L'absence de pictogramme peut entraîner la nullité des preuves en cas d'utilisation des images en justice.

Votre quartier, c'est la priorité des inspecteurs de police de proximité

Les inspecteurs de police du service de proximité ont le grand plaisir de vous faire découvrir les quatre quartiers Awansois de notre zone de police.

Quartier VILLERS L'ÉVÊQUE- FOOZ : 1^{er} INP Zaros

Quartier

OTHEE - HOGNOUL : 1^{er} INP Geuzaine

Hognoul : Quartier AWANS 1 : INP Bednarek

Quartier AWANS 2 : 1^{er} Inspecteur Lenglois

Vous retrouverez le nom des rues par agent de quartier sur le site communal awans.be

Au poste de police d'Awans, le service de proximité se compose ainsi :

Deux membres du cadre administratif et logistique (calog) ;

Quatre inspecteurs de police de quartier ;

Trois inspecteurs de police « apostilleurs » ;

Un inspecteur principal de police et un commissaire de police : responsables du service.

Notre équipe vous accueillera dans votre commissariat de police d'Awans (rue Chaussée 56) pour toutes informations administratives, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

En cas de nécessité, vous pouvez également vous présenter le samedi matin, au commissariat de police de Grâce-Hollogne (rue de Jemeppe 5).

Les inspecteurs de police de quartier ont pour missions principales de :

- Procéder aux enquêtes relatives aux demandes de changement d'adresse ;
- Acter vos plaintes et vos déclarations¹ ;
- Recueillir vos doléances et y apporter la meilleure réponse par des solutions concrètes ;
- Assurer une surveillance préventive dans votre quartier, y compris la surveillance aux abords des écoles, les marchés... ;
- Aider à résoudre toutes sortes de conflits entre riverains, en jouant un rôle proactif et de médiation ;
- Détecter les sources d'insécurité et foyers

éventuels de criminalité ;

- Traiter les devoirs sollicités par les autorités judiciaires et administratives ;
- Transmettre des questions locales et attentes aux autorités et autres services en toute collaboration ;
- Prêter une attention particulière aux comportements et agissements de certaines personnes à surveiller ;
- Veiller au respect de l'environnement et à la propreté du cadre de vie ;
- Rechercher et constater les infractions en matière de bien-être animal ;
- Encadrer les événements locaux (course cycliste par exemple).

Les inspecteurs de police « apostilleurs » ont pour missions de base de :

- Répondre aux devoirs d'enquête émanant des magistrats du ministère public et des juges d'instruction ;
- Acter vos plaintes et vos déclarations¹.

Cette équipe appuie également les autres services de police de la zone dans le cadre de diverses missions dites judiciaires et administratives.

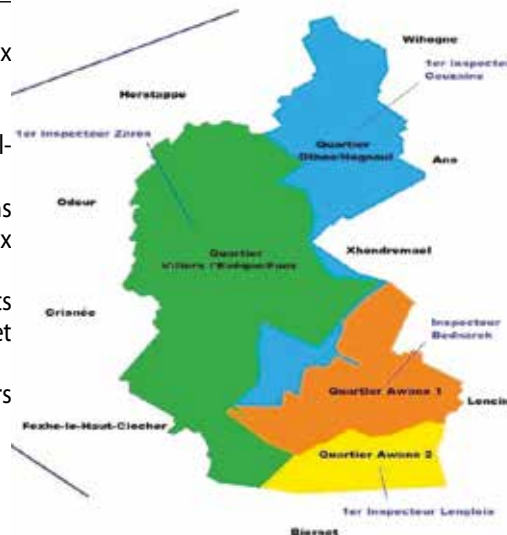
Au quotidien, ces hommes et ces femmes sont au service de la population pour améliorer votre qualité de vie, harmoniser vos relations sociales, défendre l'environnement et le bien-être animal, maintenir et instaurer un sentiment de sécurité. **ENSEMBLE**, améliorons votre quotidien.

Vous souhaitez entrer en contact avec votre agent de quartier ?

C'est très simple, composez le numéro central de notre zone de police : **04/225.57.70** ou envoyez un e-mail à l'adresse suivante : ZP.GHAwa.Quartier@police.belgium.eu.

Dans une optique d'efficacité, nous vous demandons de détailler votre problème et décrire vos coordonnées (nom, prénom et numéro de téléphone) dans votre e-mail. Votre demande pourra alors être aiguillée vers la personne adéquate et vous serez recontacté(e) dans les meilleurs délais.

En dehors des heures d'ouverture du poste de police et en cas d'urgence, contactez le **101**.



1. Sur rendez-vous tous les lundis et mercredis via le numéro de téléphone suivant : 04/225.57.70.

Sous réserve
des mesures sanitaires

Viv'Agenda

21 juillet 2021 :
fermeture des recyparcs et
report au samedi 25 juillet

JUIN 2021

Collecte de sang – Car de la croix rouge, parking du hall omnisports d'Awans
14 juin entre 16h00 et 20h00

Collecte de sang - Salle du cercle, rue Robert 18 à Othée
22 juin entre 17h15 et 19h30

JUILLET 2021

21 juillet : Fermeture des recyparcs et report des collectes au samedi 25 juillet

Centres de jeux de Vacances – Enfants de 6 à 12 ans du 5 juillet au 13 août - Infos au 04/257.46.03

AOÛT 2021

AWANS GAMES DAY
Samedi 28 août 2021

Infos au 04/257.46.03 - Voir article supra.

OCTOBRE 2021

Journée du Livre gratuit
Samedi 16 octobre 2021 - Infos au 04/257.46.03

AWANS : la Fédération Nationale des Combattants s'est mise en mode « virtuel »

Avec la crise sanitaire, les activités publiques de la FNC ont subi les mêmes conséquences que la plupart des groupements. Les manifestations publiques qu'elles organisaient ou auxquelles elles participaient ont été réduites fortement, voire parfois supprimées.

Toutes les occasions de rencontrer les citoyens, de présenter nos idées, de partager des réflexions ou des discussions, nous les avons perdues pour 2020... et les premiers mois de 2021 ne s'annoncent pas meilleurs. Les manifestations patriotiques régionales du premier trimestre ont déjà été supprimées ou réduites à

la fameuse « bulle des quatre ».

Les trois sections FNC de la commune - qui comptent, ensemble, une centaine de membres - ont pris l'initiative d'investir les réseaux sociaux. En voici les références.

1. FNC AWANS-BIERSET : <http://awans-memoire-et-vigilance.over-blog.com/> et page Face-Book « FNC AWANS-BIERSET »
2. FNC VILLERS L'ÉVÊQUE : <https://fncvillersleveque.wordpress.com/>
3. FNC OTHEE Groupe public sur Facebook "FNC-FNAPG OTHEE"



Info : Tél. : 04/257.71.62 • E-mail : info@adl-awans.be

Agence de développement local / Président de l'asbl : Samuel De Toffol

Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- Le traiteur, **La Bouletterie et ses amis du terroir**, a ouvert ses portes au 1 de la rue des Moulins à Hognoul.
- **Bubba Ride**, spécialiste des vêtements « Streetwear » et d'hiver, vous attend désormais au 171 de la rue de Bruxelles à Awans.
- Le **Foodtruck « Ma Pitta »** sera désormais présent tous les dimanches fin de journée, rue Rond du Roi Albert à Villers-l'Évêque.
- **Octogon**, biscuitier artisanal, vous propose désormais ses produits « Made in Awans » devant son atelier de fabrication : Rue Jacques Désira, 18 à Villers-l'Évêque
- L'agence immobilière **Open the Door**, a ouvert ses portes Rue Chaussée, 58 à Hognoul.
- Le **Crossfit Awans** vous accueillera dans ses nouveaux bâtiments dès que les normes sanitaires le permettront. Rendez-vous au 8 de la rue d'Oupeye à Hognoul
- **Sabine Leroy**, infirmière à domicile, rue de Loncin, 78 à Awans.
- **Carbize**, site de vente de voitures neuves et d'occasions, rue Chaussée, 109 à Hognoul

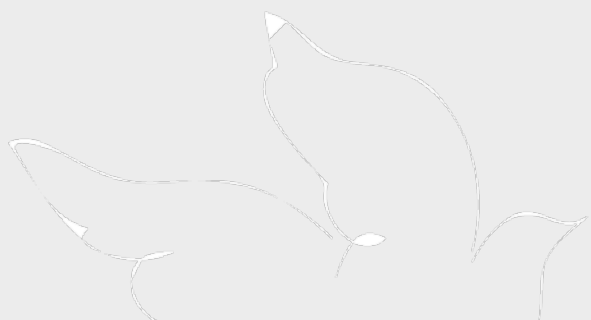
Décès Du 01/01/2021 au 31/03/2021

† Joséphine Beck	† Jean Decerf	† Jeannine Francois	† Henri Lafosse	† Salvatore Pecoraro	† André Sevrin
† Lydie Bielen	† Francois Delanaye	† François Gelaesen	† Victorine Malherbe	† Fabian Piette	† Josiane Stienon
† Henri Bierna	† Marianne Delsool	† Albert Goffin	† Hélène Marcadet	† Marie-Thérèse Robyns	† Daniel Theismann
† Marcel Charlier	† Marcel Deltour	† Marie Guillaume	† Léonie Mottard	† Jean Saive	† Joseph Watervall
† René Coura	† Jean Docquier	† Hélène Lacroix	† Ginette Orban	† Renate Schmidt	† Claire Wéry



Naissances Du 01/01/2021 au 31/03/2021

* Gabryel Barbier Robert	* Kerim Cviko	* Marius Galois	* Ruben Lejeune	* Valentino Perna	* Renan Varetto
* Line Caillard	* Lucile De Toffol	* Ohana Gillet	* Giulia Lesti	* Charles Plouette	* Denoël De Castro
* Alexan Cornet Brison	* Sophia Deville	* Lou Halin	* Jules Lucas	* Jade Poelmans	
	* Lopez Blanco	* Clément Heynen	* Sinan Macors	* Delila Sineri	
	* Léopold Donsin	* Balland	* Ambre Mottard	* Kyllian Stupp	



Funérarium d'AWANS
Rue de la Station, 40 · AWANS
04/225 08 28



www.lesmosanes.be



Funérarium de VILLERS-L'ÉVÊQUE
Rue Joseph Valleye, 9 · VILLERS-L'ÉVÊQUE
04/225 08 28



Les Mosanes : 2 adresses à Awans
Rue de la Station, 40 · AWANS
Rue Joseph Valleye, 9 · VILLERS-L'ÉVÊQUE

POUR LES MAKERS **Brico** HOGNOUL

27/1 RUE CHAUSSÉE - 4342 HOGNOUL

Tél. 04 228 21 00



Brico.be

LE LUNDI DE 13H À 19H - DU MARDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H

ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30

-20% sur un article
au choix*

*remise déduite à la caisse et non cumulable avec la carte BDC,
les promotions en cours, les articles Baseline
et les prix bas permanents.

Valable jusqu'au 31/08/2021

POUR LES
MAKERS **Brico**